

PLATEFORME TRANSCO

Paris-CDG et ses environs

TRANSCO, QU'EST CE QUE C'EST ?

TransCo repose sur le principe de projet collectif à l'échelle d'un territoire : il fait le lien entre les entreprises qui ont des besoins en recrutement et celles dont certains métiers sont fragilisés. Les salariés dont l'emploi est menacé de disparition ont la possibilité de se reconvertir dans un cadre sécurisé vers un métier et un secteur porteur dans leur bassin d'emploi en accédant à une formation certifiante.

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

POUR L'ENTREPRISE

- Pas de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) (*dispositif cher, perte des compétences, des conditions pour recruter à nouveau...*)
- Baisse de la masse salariale (*pendant le temps de la formation – max. 24 mois*)

POUR LE SALARIÉ

- Développement des compétences ou reconversion
- Pas de licenciement
- Maintien du salaire à 100% du salaire initial (*recupère un salaire complet si chômage partiel*)



entreprise
qui décroûte



salarié en
reconversion



entreprise
qui recrute

INTÉRÊTS D'UNE PLATEFORME TERRITORIALE

La plateforme met en relation des entreprises ayant des salariés qui souhaitent se reconvertir et des entreprises ayant des besoins de recrutement sur un même bassin, en s'assurant de la fluidité des parcours des salariés. Elle assure également un rôle de coordination des nombreux acteurs qui interviennent sur le dispositif.

Avec une plateforme territoriale, on touche plus d'entreprises et plus de salariés. Le traitement des dossiers est également plus rapide car l'ensemble des acteurs sont mobilisés et articulent leur offre de service dans le cadre de cette plateforme.

LA PLATEFORME TRANSCO DE PARIS CDG ALLIANCE, C'EST QUOI ?

La Plateforme Transco, c'est 3 salariés à temps plein répartis sur les 2 intercommunalités du Grand Roissy – Le Bourget. En plus du suivi du parcours et de la mise en relation, ils assurent :

- Construction de passerelles inter-branches
- Animation de partenariats
- Repérage des métiers porteurs locaux
- Lien avec la DRIEETS / DGEFP / autres Plateformes
- Suivi/reporting auprès des différentes instances

QUE SE PASSE-T-IL S'IL N'Y A PAS DE PLATEFORME ?





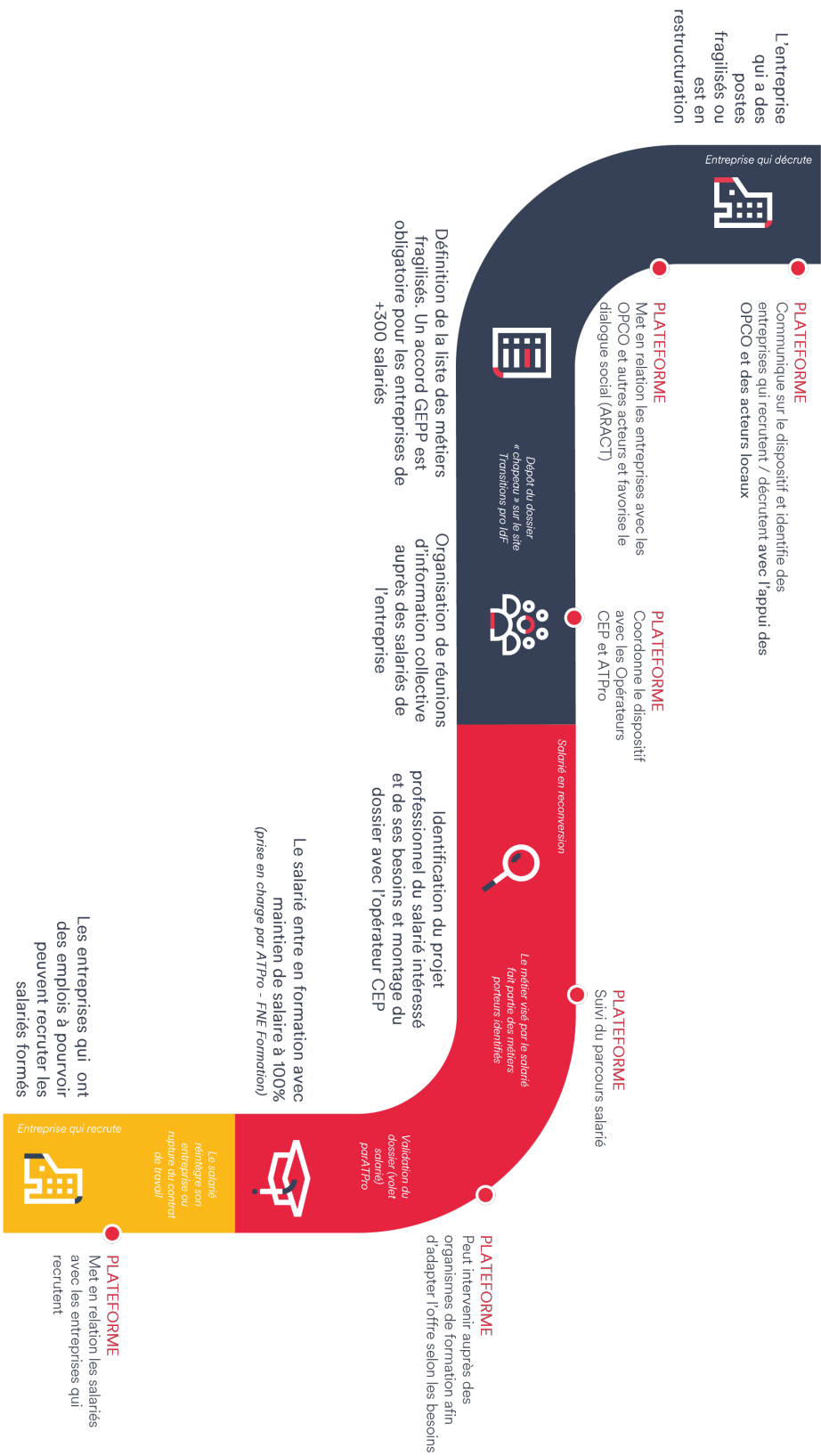
-  Des entreprises seules face à un dispositif complexe : elles doivent contacter seules les différents acteurs (OPCO, CEP, ATPro...) ; celles qui recrutent ne savent pas vers qui se tourner pour proposer des emplois
-  Pas de lien à l'issue de la formation pour mettre en relation le salarié avec l'entreprise qui recrute
-  Pas de recensement territorial des métiers porteurs
-  Pas de suivi local sur les transitions professionnelles des salariés du territoire

SCHÉMA EXPLICATIF DU PARCOURS TRANSOCO



CONTACT :

Mélissa Chollet-Makouche

melissa.makouche@pariscdgalliance.fr